
Signature de la convention territoriale de développement culturel à Chenôve et remise officielle des instruments aux élèves dans le cadre du dispositif « Orchestre à l'école »

[Chenôve le 03/12/2025]

Lundi 8 décembre, les élèves de l'école élémentaire Bourdenières se verront remettre un instrument de musique dans le cadre du dispositif Orchestre à l'école.

Ce projet, implanté depuis plusieurs années à Chenôve, permet à une classe d'école de s'initier à la pratique musicale sur le temps scolaire. Chaque élève reçoit un instrument prêté pour trois ans et bénéficie d'un enseignement hebdomadaire dispensé par les professeurs du Conservatoire de Chenôve.

À cette occasion, **la Ville procédera également à la signature officielle de la convention territoriale de développement culturel (CTDC), partenariat entre les services de l'État (Région académique et Direction régionale des affaires culturelles) et la collectivité.** Cette convention soutient une répartition équilibrée de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire et facilite l'accès des publics à la culture.

Les objectifs majeurs de ce contrat pour la Ville de Chenôve sont triples :

- la co-construction de l'organisation du nouvel espace culturel,
- l'accompagnement des publics durant la période transitoire,
- la participation active à la réussite éducative et à l'intégration sociale.

En présence de familles, des élèves, des partenaires institutionnels et des acteurs locaux, cette cérémonie permettra de valoriser l'engagement des élèves, de mettre en lumière l'implication des partenaires et de réaffirmer le soutien de la Ville à l'éducation artistique et la culture.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Date et heure : lundi 8 décembre à 17h30
- Lieu : Le Cèdre, salle modulable, à Chenôve
- Contact : Estelle Bertrand | ebertrand@chenove.fr – 03 80 51 55 96/06 68 41 66 98